

PARIS (MPE-Média) - Le Groupe des Fédérations Industrielles (GFI) accueille favorablement la décision récente jugée « pragmatique et réaliste » de Nicolas Hulot de reporter d'au moins dix ans l'abandon partiel du nucléaire, apprend-on par un communiqué de son Président.

Le Groupe des Fédérations Industrielles (GFI) déclare accueillir favorablement la décision jugée pragmatique et réaliste de reporter l'objectif de réduction à 50 % d'électricité d'origine nucléaire en 2025, prise le 7 novembre par le Ministre de la transition écologique et solidaire Nicolas Hulot, lors de l'annonce faite à la presse le mardi 7 novembre en sortie d'un conseil des ministres.

« En l'état actuel du parc électronucléaire, cet objectif aurait entraîné des menaces certaines sur la sécurité d'approvisionnement, une perte de compétitivité du prix de l'énergie, et une augmentation des émissions de gaz à effet de serre, impactant les industriels comme les consommateurs », déclare la porte-parole du GFI.

« Réussir la transition énergétique vers une industrie bas carbone est un enjeu à la fois climatique et de croissance durable, il passera en particulier par le déploiement de l'efficacité énergétique, la montée en puissance et en compétitivité des énergies renouvelables, et des solutions de transport moins émissives. Autant d'évolutions pour lesquelles l'industrie propose des solutions innovantes, comme la cogénération ou l'exploitation du potentiel de flexibilité de ses usines via l'effacement », poursuit la même source.

"Des objectifs de politique énergétique ambitieux"

« Les Accords de Paris et la Loi de Transition Energétique ont fixé des objectifs de politique énergétique ambitieux : les atteindre nécessite de les traduire en une trajectoire réaliste et économiquement soutenable. Le GFI rappelle que la France dispose d'un mix électrique bas carbone qui permet de produire d'ores et déjà dans une logique de lutte contre le changement climatique. A ce titre, l'empreinte carbone de l'activité des industriels électro-intensifs est déjà bien meilleure en France que dans les autres nations industrielles », poursuit le GFI.

« La décision réaliste de Nicolas Hulot de reporter à l’horizon 2030-2035 les objectifs de réduction de la production nucléaire permettra d’inscrire dans la durée les impératifs de l’Accord de Paris, tout en préservant la compétitivité des industries intensives en énergie. La priorité de la prochaine Programmation Pluriannuelle de l’Energie (PPE) devra intégrer cette nouvelle approche » a déclaré Philippe Darmayan, Président du GFI.

La Rédaction



Voir aussi sur :

<http://gfi.asso.fr>

http://gfi.asso.fr/wp-content/uploads/2014/01/Tableau-de-bord-GFI_novembre_2017.pdf



**IMPROVE YOUR FRENCH AND YOUR
MARKETS, FIGHT AGAINST CLIMATE
& BECOME A RAW MATERIAL & ENERGY
WITH MPE-MEDIA YEARLY NEWS & EVENTS
WIN CY SPECIAL MEMBERSHIP**

www.mpe-media.com